

UNIVERSITE DE RENNES I - FACULTE DE MEDECINE

DIPLOME UNIVERSITAIRE D'URGENCES PEDIATRIQUES ET DE SIMULATION DES GESTES D'URGENCES

PRÉSENTATION DU PUBLIC AUQUEL EST DESTINÉ LE DIPLÔME

➤ En Formation Initiale

↪ Titres ou conditions d'accès

- étudiants inscrits en DES de pédiatrie et d'anesthésie réanimation
- étudiants inscrits en DES autres spécialités que pédiatrie et d'anesthésie réanimation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

➤ - **En formation initiale :**

- Théorie : Reconnaître et prendre en charge les situations d'urgences du nouveau-né et de l'enfant
- Pratique : Simuler les conduites d'urgences en néonatalogie et pédiatrie

➤ - **En formation continue et/ou professionnelle (qu'elle soit ou non gérée par le SEP)**

- Théorie : Reconnaître et prendre en charge les situations d'urgences du nouveau-né et de l'enfant
- Pratique : Simuler les conduites d'urgences en néonatalogie et pédiatrie
- Evaluation formative et diplômante (e-learning + examen écrit).

➤ En Formation continue ou professionnelle

↪ Titre ou conditions d'accès

- Diplôme d'Etat d'infirmière ayant à prendre en charge des urgences pédiatriques dans le cadre de son activité professionnelle
- Diplôme d'état de Docteur en médecine ayant à prendre en charge des urgences pédiatriques dans le cadre de son activité professionnelle
- médecins urgentistes
- médecins étrangers francophones
- infirmières diplômées d'état exerçant en médecine d'urgence

Un nombre minimum de 25 participants est requis pour l'organisation de ce diplôme.

DROITS D'INSCRIPTION :

Les droits d'inscription sont fixés à 700 Euros + inscription scolarité

ENSEIGNEMENT :

L'enseignement aura lieu à Rennes (Faculté de Médecine) :

- du 25 au 29 novembre 2013 (Module Nouveau-né et simulation)
- du 27 au 31 janvier 2014 (Module Nourrisson-Grand Enfant – 1^{ère} partie)
- du 17 au 21 mars 2014 (Module Nourrisson-Grand Enfant – 2^{ème} partie)

CONTROLE DES CONNAISSANCES :

EXAMEN ECRIT EN JUIN COMPORTANT

A) une ou des questions sur le module néonatal (1 heure, 10 points) **ET**

B) une ou des questions sur le module nourrisson-grand enfant (1 heure, 10 points)

Le diplôme est délivré aux candidats ayant obtenu la moitié du maximum des points à l'examen.

Les demandes d'inscription (**lettre de motivation + CV**) doivent être adressées à Mme LE GOUDIVES, Secrétariat du Service de Génétique Médicale, Hôpital Sud, 16 Bd de Bulgarie, 35056 Rennes Cédex 2 (téléphone (**matin**) : 02 99 26 67 43 ou 02 23 49 21 (**après midi**) ou par e-mail : martine.le.goudives@chu-rennes.fr, **AVANT LE 31 octobre 2013.**